

CAMPING ***_{NN}
« **LE CAP DU ROC** »

PISCINE – ANIMATION – LOCATIONS – SNACK

CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

ENTRE LES SOUSSIGNES :

SARL camping « LE CAP DU ROC »
1700 ROUTE DE LA PALME
11210 PORT LA NOUVELLE
Agrément 2012158-0018

Ci-dessus dénommé L'EXPLOITANT

Et

M.....
Adresse :
.....
.....

Tel fixe: Tel mobile mail

Nom et prénom de tous les occupants obligatoires

1..... Né le/...../..... 5.....né
le...../...../.....
2..... né le/...../..... 6.....né
le...../...../.....
3..... né le/...../.....
4.....né le...../...../.....

Ci-dessus dénommer LE CLIENT

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Le camping « LE CAP DU ROC » met à la disposition de M qui l'accepte un emplacement dans le Camping ci-dessus dénommé, le client s'engage à jouir du présent emplacement :

O nu

O électrifié (attention nous ne fournissons pas d'adaptateur pour les bornes européennes ni rallonges) (6ampères)

Cet emplacement est destiné à recevoir : O tente O caravane O camping-car

O Animaux : (carnet de vaccination obligatoire et chiens de 1^{ère} catégorie interdits)

O véhicule supplémentaire : O tente supplémentaire :

Nombre de personne +13 ans :

Nombre de personne - 13 ans :

DUREE

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le à partir de 15 heures et se terminant le avant 10 heures. Le client devra arriver après 15 heures et repartir avant 10 heures.

ADRESSE : 1700 route de la palme
11210 port la nouvelle
www.camping-cap-du-roc.com

Tél : 04 68 48 00 98
Fax : 04 68 48 64 55
info@camping-cap-du-roc.com

SARL au capital de 24391.81 €uros – RCS Narbonne B 977 250 422 – APE 5530Z

PRIX

1 La présente location ne deviendra effective qu'à réception d'un versement de 125 €uros représentant 100 €uros d'arrhes plus 25 €uros de frais effectué par chèque bancaire / postal, mandat, télépaiement (carte bleue), chèques vacances ou virement établi à l'ordre du camping « LE CAP DU ROC ». Afin de confirmer votre réservation, de devez nous faire parvenir sous huit jours le versement des arrhes + frais + contrat rempli et signé.
2 Seules les réservations de 1 semaine pour le mois de juillet ou 1 semaine pour le mois d'août sont acceptées. Sauf exception accordée par l'exploitant.

CONDITIONS ET CHARGES

- 1 Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
- 2 Tout contrat de location non accompagné du versement représentant les arrhes, les frais de réservation sera caduc. De la même façon, tout versement d'arrhes et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location. De plus toute location à des mineurs non accompagnés par un représentant légal sera annulée et la location sera résiliée sans aucun remboursement et les mineurs seront expulsés sur le champ sans aucun remboursement.
- 3 A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 36 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et les arrhes versés resteront acquis au camping « LE CAP DU ROC ».
- 4 Pour toute annulation parvenue 60 jours avant la date d'arrivée. Les arrhes 100 €uros seront remboursés, après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.
- 5 Le montant des arrhes plus les frais sont intégralement payables à la réservation.. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. Les suppléments (personnes, tentes, véhicules, animaux) ainsi que les taxes et éco participation seront payables lors de votre arrivée ainsi que le solde.
- 6 Un dépôt de garantie de 30 €uros sera versé par le client sous forme de chèque ou espèces le jour de son arrivée
- 7 le client s'engage à respecter, et à faire respecter par les personnes occupant l'emplacement, le règlement intérieur du camping.
- 8 Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques de vol, incendie, dégât des eaux des eaux, responsabilité civile, recours des tiers par une compagnie notoirement solvable. Une assurance villégiature doit être fourni avec le présent contrat avec les conditions d'assurance ainsi que les dates de prises en charge pour la location
- 9 Ci-joint au présent contrat le règlement intérieur, nos conditions et les tarifs applicables pour la saison, le client déclarant en avoir pris connaissance.
- 10 **Droit à l'image**
Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.
- 11 **Parc aquatique**
Le port d'un maillot de bain ou boxer de bain sont obligatoires tout autres choses sont formellement interdit. Les visiteurs n'y ont pas accès même en payant ou autre. Le grand bassin est chauffé sauf juillet août. Le parc aquatique n'est pas surveillé et est réservé qu'aux clients

Renseignement généraux : le camping « LE CAP DU ROC » est situé à moins de 2km de la plage surveillée de la Palme. Le camping est situé aux abords de la route départementale 709 entre Port la Nouvelle et La Palme. La gare est à 3 kilomètres. La voie ferrée est à proximité. Camping familial de 90 emplacements. L'étang de La Palme avec spot pour les véliplanchistes et kite surf est à 2 kilomètres. Le camping arboré, abrité de la tramontane par son exposition exceptionnelle.

Animations du 10 juillet au 19 août 2016

DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir,
- que son état civil est celui indiqué ci-dessus,
- que son adresse est bien exacte.

Fait à le / / 2016

Signature du client
(Lu et approuvé

L'exploitant